



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 septembre 2021

Délibération n° 21C/07/02

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
26 août 2021	Statutaires : 77 En exercice : 76	Présents : 53
Date de publication :		Pouvoirs : 8
06 septembre 2021		Votants : 61

Objet : Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de certains locaux commerciaux pour l'année 2022.

L'an deux mil vingt et un, le 2 septembre 2021, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Tricot, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MMES BOULAS-DRETZ Sandrine, BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, COULON Olivier, DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, DUBOUIL Bernard, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), MMES ERCOLANO Magali, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GAINON Christophe, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, MM MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, MM VINCHON Franck (suppléant de MME DA SILVA Isabelle), WAFFELAERT Eric.

Soit 53 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : M. FONTAINE Patrice

Etaient absents : MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, FARCE Philippe, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, LEFEVRE François, MATRON Matthias, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, M. WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;

MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) à M. MERLIN Bernard (Ravenel) ;

M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;

M. WARME Philippe (Montgérain) à M. DEWAELE Bernard (Coivrel) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MM COULON Olivier et BONNEMENT Julien

Le président Frans DESMEDT rappelle que cette exonération est proposée pour les entreprises qui produisent beaucoup de déchets et qui ne bénéficient pas du service de collecte de la communauté de communes. Il cite la liste des établissements prévus dans le projet de délibération, qui n'a pas varié depuis l'an passé.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la communauté de communes, et notamment sa compétence collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés ;

Vu les demandes d'exonération adressées par les établissements concernés ;

Vu l'article L 1521-III. 1 du code général des impôts ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'exonérer de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, au titre de l'année 2022, les établissements suivants :

- SNC JECLAUD, magasin Leclerc, ZI Nord - 60130 Saint-Just-en-Chaussée ;
- SNC JECLAUD, magasin Leclerc Drive, 143 rue de Paris - 60130 Saint-Just-en-Chaussée ;
- Magasin LIDL, 39 rue Tailbouis - 60130 Saint-Just-en-Chaussée ;
- Just Drive, Restaurant Mac Donald, ZI Nord - 60130 Saint-Just-en-Chaussée ;
- ADEF Résidences - La Maison des Acacias, 1 rue du docteur Caillard - 60130 Saint-Just-en-Chaussée ;
- Sarl Royal, magasin Carrefour Market, ZI-Est, 2 rue de la Croix de Coivrel - 60420 Maignelay-Montigny ;
- SCI des Longues Barbes, magasin Brico détail, ZI Est, 1 rue des Vignes - 60420 Maignelay-Montigny ;

CHARGE le président de transmettre cette liste aux services de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 06 septembre 2021